



Demande faite à mon insus pour le choix du collège

Par **couète**, le **31/05/2010** à **09:39**

Bonjour,
ma fille de 11 ans entre au collège en septembre, par le suivi de secteur de son école primaire, mais elle a appris ce week-end chez son papa, (nous sommes séparés et g la garde exclusive) par la nouvelle compagne de son père que ça n'avait servi à rien qu'elle ait visité le collège car ils avaient fait une demande de leur côté pour un autre collège. puis je intervenir, et ai je un recours?(plus de communication du tout suite à ma revalorisation de la pension alimentaire qu'il ne faisait pas depuis 4 ans) merci d'avance de votre aide

Par **Melanie555**, le **05/06/2010** à **13:22**

Bonjour,

Si vous avez l'autorité parentale conjointe, le choix du collège ne peut être fait sans votre consentement, et encore moins par la compagne du papa ...

Cordialement